

Partie à remplir par le candidat

**DOSSIER DE CANDIDATURE AU DEUXIÈME CONCOURS EXTERNE "TALENTS"
D'ENTRÉE À L'INSTITUT NATIONAL DU SERVICE PUBLIC DE 2025
(VOIE GÉNÉRALE)**

Je soussigné(e) Mme M. (1)

NOM DE FAMILLE : (2)(3)

NOM D'USAGE : (3)

Prénoms : (3)

Date de naissance : / /

À (commune) :

Département : Pays :

Adresse : (4)


Code postal : Ville :

Pays de résidence :

Téléphone fixe : Tél. portable :

Adresse électronique personnelle :

sollicite l'autorisation de me présenter au deuxième concours externe d'entrée à l'INSP et demande de façon intangible à subir les épreuves d'admissibilité au centre de (1) :

<input type="checkbox"/>	PARIS	<input type="checkbox"/>	STRASBOURG	<input type="checkbox"/>	RENNES
<input type="checkbox"/>	BORDEAUX	<input type="checkbox"/>	BASSE-TERRE		
<input type="checkbox"/>	GRENOBLE	<input type="checkbox"/>	ST DENIS DE LA REUNION		
<input type="checkbox"/>	MARSEILLE	<input type="checkbox"/>	NOUMEA		

si vous optez pour ce centre, vous serez mis en loge la veille de chaque épreuve à partir de 20h, heure locale.

- (1) Cocher la case appropriée.
(2) En vertu de la circulaire du 21 février 2012, le nom de jeune fille et le nom patronymique sont remplacés par le nom de famille.
(3) En capitales d'imprimerie ; aligner à gauche (indiquer les accents).
(4) Tout changement d'adresse intervenu après l'envoi de la présente demande doit être signalé par courriel à l' INSP : concours_voiegenerale@insp.gouv.fr.

Partie à remplir par le candidat

Nationalité (1):

Française

Autre nationalité

En cas de naturalisation en cours, indiquez la nationalité concernée et la date de la demande :

_____ ou fournir la photocopie de votre carte nationale d'identité.

Aménagement d'épreuves au titre d'un handicap (1): Oui Non

Les candidats souhaitant bénéficier d'aménagement(s) particulier(s) doivent transmettre, par courrier au plus tard le 16 décembre 2024 à l'INSP, DDTCE, un certificat médical original délivré par un médecin agréé de l'administration précisant la nature de cet(ces) aménagement(s). Ce certificat médical doit être établi sur le modèle téléchargeable sur le site internet www.insp.gouv.fr (rubrique concours). **Parallèlement, merci de nous en informer via concours_voiegenerale@insp.gouv.fr avant la clôture des inscriptions.**

Études supérieures :

Lieu d'obtention du diplôme	Établissement de délivrance	Discipline (a)	Nature du diplôme (b)
Année	Section (c)	Mention	

Lieu d'obtention du diplôme	Établissement de délivrance	Discipline (a)	Nature du diplôme (b)
Année	Section (c)	Mention	

Lieu d'obtention du diplôme	Établissement de délivrance	Discipline (a)	Nature du diplôme (b)
Année	Section (c)	Mention	

(a) Droit, économie, sciences, lettres, médecine (b) Licence, master, DEA, diplôme de grandes écoles (c) Exemple, pour les IEP : service public, économie et finances...

PRÉPA "TALENTS" SUIVIE :

Etablissement : _____

A quelle période : du _____ au _____

(1) Cocher la case appropriée. _____

Partie à remplir par le candidat

Epreuves d'admissibilité

1 - Note de réflexion sur une question contemporaine d'ordre général

portant sur le rôle des pouvoirs publics et leur rapport à la société en lien avec un des deux thèmes retenus et une liste de références pour chacun d'entre eux. Ces thèmes et ces listes sont publiés chaque année, sur le site internet de l'INSP, au plus tard un an avant le début des épreuves d'admissibilité. (5h, coefficient 2)

2 - Note opérationnelle en économie *

à partir d'un dossier. Si choisie comme majeure (coefficient 4), si choisie comme mineure (5h, coefficient 2).

majeure

mineure

3 - Note opérationnelle en droit public *

à partir d'un dossier. Si choisie comme majeure (coefficient 4) si choisie comme mineure (5h, coefficient 2).

majeure

mineure

* Pour les épreuves 2 et 3, le candidat choisit une matière majeure et une matière mineure.

4 - Questions à réponses courtes

pouvant porter sur les finances publiques, sur les questions sociales ainsi que sur les questions européennes et internationales. (5h, coefficient 3)

5 - Résolution d'un cas pratique

à partir d'un dossier portant sur des enjeux des transitions écologique ou numérique. (4h, coefficient 2)

Epreuves d'admission

1 - Entretien

permettant d'apprécier, notamment à partir d'une fiche individuelle renseignée par leurs soins, les qualités et aptitudes, notamment managériales, le savoir-être et la motivation des candidats ainsi que leur projet professionnel.

(1h dont un exposé liminaire d'au plus 10 minutes. Coefficient 8)

2 - Mise en situation collective

permettant d'apprécier, dans un contexte professionnel, les compétences relationnelles des candidats, et plus particulièrement leur capacité à coopérer pour rechercher collectivement une solution à un problème concret d'action publique.

(1h maximum incluant d'éventuels temps de préparation. Coefficient 6)

3 - Epreuve en langue anglaise

consistant en la lecture d'un extrait et le commentaire d'un texte de 600 mots environ suivis d'une conversation avec le jury. Toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire. Les points au-dessus de 10 ne sont pas pris en compte.

(préparation : 15 minutes. Durée : 30 minutes. Coefficient 1)

Partie à remplir par le candidat

Choix en cas d'admission :

Si vous vous présentez également au concours externe, merci de préciser le concours au titre duquel vous choisissez d'être reçu(e) dans l'hypothèse d'une admission aux deux concours (1) :

- concours externe
 deuxième concours externe
 sans objet (je me présente uniquement au deuxième concours externe "Talents")

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR [à dater et signer par le candidat]

Je soussigné(e) _____

- certifie être en situation régulière au regard du code du service national.
 certifie jouir de l'intégralité de mes droits civiques au regard de la loi française.
 déclare avoir pris connaissance de la note à l'attention des candidats au deuxième concours externe d'entrée à l'INSP joint au dossier de demande d'inscription et de tous les éléments du présent dossier.
 déclare que tous les renseignements fournis sont exacts et complets.

Je me déclare averti(e) que :

- mon dossier de candidature concerne un concours de la voie générale des concours d'entrée à l'INSP et qu'il ne me sera pas possible de participer aux concours de la voie Orient qui se déroulent à la même période,
- mon nom devra obligatoirement être publié en cas d'admissibilité et d'admission,
- toute déclaration inexacte me fera perdre le bénéfice de mon éventuelle admission,
- la vérification des conditions requises pour concourir sera effectuée durant les épreuves d'admission pour les seuls candidats admissibles. Durant cette période, seuls ceux dont la candidature n'est pas recevable en seront informés individuellement.

À _____, le _____

Signature

(précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")

PIÈCES DEVANT OBLIGATOIREMENT ÊTRE JOINTES À LA PRÉSENTE DEMANDE

- A) La copie de votre carte nationale d'identité (recto-verso) ou de votre passeport en cours de validité.
B) Une attestation de suivi d'un cycle de formation au concours externe spécial d'accès à certaines écoles de service public (titre I et article 4 du décret n° 2021-239 du 3 mars 2021 modifié). Cette attestation doit être établie sur le modèle téléchargeable sur le site internet www.insp.gouv.fr (rubrique concours – deuxième concours externe).
C) La copie du diplôme le plus élevé à la date de clôture des inscriptions.
D) Deux enveloppes autocollantes libellées à vos nom et adresse (format 16 x 23 cm) et affranchies au tarif "lettre jusqu'à 100 grammes".
E) Le cas échéant, un certificat médical original délivré par un médecin agréé de l'administration sollicitant un aménagement d'épreuves au titre d'un handicap. Ce certificat doit être établi sur le modèle téléchargeable sur le site internet www.insp.gouv.fr (rubrique concours) et adressé par courrier à l'INSP, DDTCE, au plus tard le 16 décembre 2024. **Parallèlement, merci de nous en informer via concours_voiegenerale@insp.gouv.fr avant la clôture des inscriptions.**

Le centre d'examen dans lequel vous choisissez de composer vous engage. **Aucune modification ne sera possible après la clôture des inscriptions.**

(1) Cocher la case appropriée.